

Comité Dauphiné Savoie

Réunion du 24 novembre 2021 à 19h00

Présents : Charlotte Babaz, Claudine Denajar, Alain Raynaud, Claude Lemaréchal, Dominique Poulailon, Franck Theret, Michel Degiuli, Patrick Gounon

Ordre du jour :

- Défraiement des arbitres
- Organisation des compétitions Senior/2 Excellence
- Organisation des PP/PE
- Point sur le site internet
- Point financier
- Situation sanitaire
- Questions diverses

En raison de la covid19, la réunion se déroule en visio-conférence

1) Défraiement des arbitres

Facturation des duplications de donnes : actuellement, les arbitres facturent la duplication de donnes au tarif de 10 € par série. Mais avec les nouveaux mouvements où les séries varient de 16 à 28 étuis, et où le nombre de séries varie selon le nombre de séances, ou mini-séances, cela ne traduit pas correctement le travail effectué. Il est proposé de défrayer une duplication avec le tarif suivant : 3€ par série + 40 cts par donnes dans la série.

Compte tenu des difficultés financières du comité, il est demandé d'utiliser des mouvements plus économiques en nombre de série à dupliquer (par exemple un Mitchell avec saut plutôt qu'un guéridon).

La discussion porte ensuite sur l'indemnité de l'arbitre. Parmi les solutions possibles (taux horaire et nombre d'heures ; nombre de donnes ; nombre de séances), la solution la plus simple est de conserver le mode de calcul actuel mais en n'utilisant plus le terme de « séances » mais de « vacations » et avec un nombre de « vacation » égal à 2 lors d'une compétition sur une journée et un nombre de « vacation » égal à 3 lors d'une compétition sur un WE complet.

Alain mettra à jour la feuille Excel à remplir par les arbitres pour le calcul des indemnités. Les nouvelles règles seront transmises aux arbitres.

2) Organisation des compétitions Senior/2 Excellence

Il n'y a plus de finale de Ligue et donc peu de paires qualifiées pour la finale nationale. Il est proposé d'organiser les finales de Comité des Senior Open/2 et Mixte/2 Excellence sur 2 jours (comme cela se fait dans le Lyonnais par exemple). Il y aura ainsi la possibilité de jouer

plus de donnes (environ 70-80 donnes contre un cinquantaine seulement actuellement) tout en gardant plus de souplesse dans l'organisation.

Cette organisation pourrait être mise en place dès cette année (début de ces compétitions en février)

3) Organisation des PP/PE

En s'inspirant de ce qui se fait dans d'autres comités, il est proposé d'organiser les PE/PP du comité sous la forme d'un challenge en simultané dans les 3 districts. Dans ce challenge sur 8 séances, les 4 meilleurs classements seraient retenus pour le classement final. Le classement final serait individuel, avec la possibilité de changer de partenaire entre chaque séance.

Cette solution semble intéressante et sera évaluée avant une mise en place éventuelle pour l'année prochaine.

4) Point sur le site internet

Le nouveau site du comité a été référencé sur le site de la fédération. Depuis sa création, il y a eu plus de 5500 vues du site.

5) Point financier

Le bilan de l'année passée est négatif (perte d'argent sur les quatre premiers mois). Le nombre de licenciés est en baisse significative et donc les rentrées financières sont en baisse. La comparaison avec les 4 années précédentes met clairement en évidence ces difficultés.

Il faut donc envisager de réduire les dépenses pour revenir à l'équilibre.

6) Situation sanitaire

Avec l'évolution des contaminations, il est demandé aux clubs de redoubler de prudence. Le port du masque est obligatoire, les bars sont fermés (éventuellement les commandes peuvent être prises mais la consommation se fait aux tables).

A Grenoble, le sondage effectué par Jacques indique que 98% des joueurs sont d'accord avec l'obligation de conserver les masques.

7) Questions diverses

- La commission des compétitions de la fédération travaille sur la mise en place d'une réforme du classement et souhaite que cette réforme soit prise en considération par le comité directeur de la FFB.
- Suite à la démission de Jean Pierre Desmoulin, le comité directeur de la FFB a validé la candidature de Christine Koeck pour le remplacer à la présidence de la commission des systèmes d'enchères.

- Il reste encore 5 abonnements Funbridge valables jusqu'au 31/12/22. Ils seront distribués lors des PE/PP aux paires proches de la moyenne.
- Il faudrait prévoir des stylos récompenses (similaire aux stylos pour les vainqueurs en comité) pour les vainqueurs en ligue.
- Demande du secrétariat : indiquer le club d'origine des joueurs lors des inscriptions aux compétitions.
- Il faut penser à envoyer les documents à Franck pour la mise à jour du site (par exemple convocations aux compétitions ou photos)
- Il faut se renseigner précisément sur la procédure de facturation aux clubs directement depuis la FFB pour les interclubs. L'information sera transmise aux clubs.
-

Fin de la réunion : 20h00